



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 avril 2015

Activité du 1^{er} trimestre 2015

Revenus locatifs totaux : 17,6 M€

Revenus locatifs Bureaux / Commerces : + 0,8 %

Taux d'occupation financière de 93,1 %

Poursuite active de la stratégie d'arbitrage du patrimoine d'habitation
en faveur du tertiaire dans le QCA parisien

- Revenus locatifs totaux de 17,6 M€ provenant à 94% du Tertiaire en hausse de 0,8 %

Les revenus locatifs proviennent à 94% de la location des bureaux et commerces, et progressent de 0,8 %. La croissance nette du patrimoine a généré une hausse de 4,7 % des revenus locatifs du Tertiaire par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Celle-ci a compensé les effets négatifs de :

- la poursuite de la baisse des indices (-0,7 %),
- la vacance liée à des travaux de restructuration (-1,8 %), principalement sur l'actif du 70 rue St Lazare (Paris 9^{ème}), en cours de relocation avec une date d'effet du bail au 1^{er} juillet 2015.
- la renégociation du bail du 11-15 avenue Lebrun à Antony (-0,8 %), en contrepartie de sa sécurisation sur 9 ans, ceci dans la perspective d'une cession en 2015.

La poursuite active de la vente du patrimoine d'habitation se traduit par un léger recul de 1% des loyers par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

Loyers (En K€)	1 ^{er} trimestre		Variation	
	2015	2014	K€	(%)
Bureaux / Commerces	16 511	16 388	+123	+0,8 %
Résidentiel	1 053	1 362	-308	-22,6 %
Total	17 564	17 750	-185	-1,0 %

- **Maintien du taux d'occupation financière du patrimoine tertiaire à un niveau élevé de 93,1%**

Le taux d'occupation financière du patrimoine tertiaire s'élève à 93,1 % au 31 mars 2015. Le taux de vacance de 6,9% intègre pour moitié la vacance locative et pour moitié la vacance technique, liée principalement à l'immeuble du 70, rue Saint Lazare (Paris 9^{ème}).

- **Poursuite de la cession des actifs résidentiels et de province**

Au 1^{er} trimestre 2015, les cessions d'actifs résidentiels et de province représentent un total de 9,4 M€. Les ventes d'habitation ont été réalisées à une valeur moyenne de 10,9 K€ / m², soit un niveau supérieur aux valeurs d'expertise.

Les deux actifs d'Antony (15-17 avenue Lebrun et 42 avenue Aristide Briand) sont désormais sécurisés par des baux négociés sur des durées de 9 ans fermes, ce qui permet d'envisager leur cession dès 2015 dans des conditions optimales.

Le produit de cession de ces actifs participera au financement de nouvelles acquisitions dans le QCA parisien.

- **Perspectives : concentration sur l'immobilier tertiaire au sein du QCA parisien**

En 2015, TERREÏS continuera de céder une partie de ses actifs résidentiels, de province et d'Ile-de-France en réinvestissant le produit des cessions dans Paris QCA en fonction des opportunités.

- **Dividende de 0,70 € par action (+9,4 %)**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 6 mai prochain de fixer à 0,70 € par action le dividende au titre de l'exercice 2014, soit une hausse de 9,4 % par rapport à l'exercice 2013.

Un acompte de 0,34 € ayant déjà été versé en novembre dernier, le solde de 0,36 € sera mis en paiement le 14 mai 2015.

Prochain événement : Assemblée Générale, le 6 mai 2015.

Contact : Fabrice Paget-Domet, Directeur Général - Tél : 01 82 00 95 23

A propos de TERREÏS (www.terreis.fr) ISIN : FR0010407049 – Code Mnémonique : TER

TERREÏS est une société foncière dont le patrimoine est constitué de bureaux et de murs de commerces situés pour l'essentiel à Paris QCA. TERREÏS est cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris depuis décembre 2006 et a intégré le compartiment B en janvier 2012. Elle a opté pour le régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (régime « SIC ») à compter du 1^{er} janvier 2007. Depuis septembre 2010, le titre est rattaché à l'indice SBF250, devenu l'indice CAC-All Tradable.